

26^{EME} REGIONALE AFRIQUE DE L'APF

LA CRISE MIGRATOIRE: PROBLEMATIQUE, REALITE ET PERSPECTIVES

La Régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire francophone (APF) a pris la décision de porter un intérêt singulier au thème : « crise migratoire et respect des droits de l'homme ».

Depuis quelques années, il se développe, en effet, autour de la mer Méditerranée, au Sud de l'Europe, un phénomène que l'ethnologie, les politologues et autres philosophes du genre humain ont du mal à cerner dans sa substance, dans ses bases constitutives, dans son déroulement, dans ses repères et dans ses divers prolongements, au plan humain, au plan social, au plan sécuritaire et même dans ses aspects juridiques et anthropologiques.

Une vague de stigmatisation, de plus en plus étendue, a mis dans le même lot de nombreux pays de l'hémisphère sud, notamment des pays de l'Afrique au sud du Sahara, des pays asiatiques et certains autres qui vivent une situation de guerre perlée.

Des morts par noyade ponctuent ce drame, qui étend ses tentacules jusqu'à la détention et à la vente d'esclaves, comme l'ont dénoncé, il y a quelques mois, mouvements et associations de défense des droits de l'homme, jusqu'à ce que l'UA se saisisse de ce dossier et prenne des mesures pratiques requises par la circonstance.

En plus de cette tentative de traversée de la mer Méditerranée, qui a fait des dizaines de milliers de victimes, d'autres colonnes de migrants ont choisi le chemin du désert, à partir du Niger en direction de l'Algérie, avec pour destination finale l'Europe du Sud, ont été décimées par la soif et la faim et bien souvent par l'épuisement physique et les tempêtes de sable, sans aucune possibilité de secours au milieu de ces espaces désertiques sans aucun arbre sous lequel s'abriter et, encore moins, des points d'eau pour se désaltérer.

Des passeurs malfaisants et sans scrupules se saisissent des rares biens que possèdent ces candidats au voyage et n'hésitent pas nuitamment, à disparaître dans la nature, abandonnant ces pauvres migrants, après les avoir dépouillés de leurs derniers deniers.

L'ensemble de ces données occupe, aujourd'hui l'espace des médias télévisés, écrits ou parlés ainsi que les réseaux sociaux de la presse en

ligne qui inondent, sans limite, les lecteurs et la conscience torturée des communautés humaines à travers le monde.

Des fora se sont tenus, des colloques ont été organisés, des conférences ont été initiées pendant que les Institutions internationales comme l'ONU, l'UE, l'UA, la CEDEAO, la CEMAC, la SADCC et d'autres organisations de même nature ont adopté résolutions après résolutions dans le but d'endiguer le phénomène et d'y mettre un terme.

La réflexion se poursuit, un élan de solidarité presque universel s'est levé, mais la complexité du phénomène est telle que toute solution à ce problème semble s'éloigner de plus en plus.

Les morts se multiplient et s'accumulent dans des conditions de plus en plus atroces, ce qui a conduit à un fléau aux multiples dimensions, fléau devenu un défi à l'humanité et aux Civilisations du monde entier.

Ainsi l'Univers fait face, présentement, à une problématique d'un type nouveau qui menace même la survie de l'espèce humaine.

Cette problématique rappelle en surface cette réalité que la migration a toujours été un phénomène de nature animale, constaté chez les volatiles de tous genres, c'est les conditions du moment (température de l'air, disponibilité de l'alimentation, recherche de conditions idéales pour la ponte et la reproduction, système d'orientation par rapport à l'équateur et aux systèmes d'équinoxe) qui obligeaient lesdits oiseaux à changer de lieu de vie dans d'autres continents, guidés par le magnétisme qui a été identifié comme le magnétisme terrestre.

Dans le même temps était utilisé le mot transhumance qui s'applique aux animaux ruminants qui se déplaçaient en troupeaux sauvages ou domestiqués, avec leur pasteur dans ce dernier cas à la recherche de prairies, de près ou pâturages plus propices à leur alimentation.

On parlait alors de déplacement de groupements humains, ce qui a existé depuis que l'homme s'est tenu debout pour marcher avec deux pieds.

C'est la taille de ces groupements humains et la fréquence de ces déplacements qui ont conduit au transfert du mot migration à l'adjectif migratoire depuis les volatiles et les animaux en direction des hommes.

C'est la complexité de plus en plus profonde de ces déplacements qui a aussi conduit au concept de crise migratoire, alors qu'il faudrait plutôt parler de mouvements migratoires ayant dépassé les limites de ce que l'être humain peut entreprendre dans les conditions actuelles, pour y mettre fin.

L'Assemblée parlementaire de la francophonie qui a pris la décision de s'engager dans une réflexion et dans une analyse en profondeur, pour apporter sa propre contribution à tous les efforts qui sont actuellement mis en œuvre pour juguler les effets multiples du phénomène migratoire mérite d'être salué et encourager dans cette noble ambition.

Le phénomène migratoire existera toujours dès lors qu'il s'est inscrit depuis la nuit des temps dans l'activité humaine, l'homme ne pouvant se fixer à un même endroit, y évoluer et tenter de maîtriser la nature pour vivre, survivre et dominer cette nature pour la transformer en un moyen maîtrisé pour assurer son propre destin. C'est la raison pour laquelle, il y a lieu, à l'occasion de la 26^{ème} Régionale Afrique de l'APF, organisée à Praia au Cap-Vert, les 17 et 18 mai 2018, d'élaborer un document de synthèse dont le contenu sera proposé à Québec -ville, en juillet 2018, invitant l'Assemblée générale à développer une proposition cohérente à exposer et à faire accepter à l'occasion du Sommet mondial qui est annoncé, vers la fin de l'année, au mois de décembre au Maroc. Dans le document de Praia, la Régionale Afrique devrait pouvoir proposer une analyse approfondie de la migration humaine à différents niveaux :

- Premièrement, dans ses causes profondes, historiques, psychologiques et anthropologiques ;*
- Deuxièmement, dans son déroulé et dans ses manifestations aux temps modernes ;*
- Troisièmement, dans ses conséquences humaines, en termes de destruction de vies humaines dans les fonds de la mer Méditerranée et dans les espaces infinis du désert du Sahara ;*
- Quatrièmement, des dégâts matériels et moraux qui déciment des colonnes entières de migrants ;*
- Cinquièmement, de dislocation et de rupture des équilibres sociaux et des conditions de vie de populations entières, venant, pour la plupart de l'hémisphère Sud vers le Nord.*

La Régionale Afrique de l'APF devrait pouvoir inciter à un combat, sur le plan médiatique, programmé dans le temps et dans l'espace, combat qui doit être celui de la loi et du droit, dans le but d'humaniser le phénomène migratoire, pour plus de justice et plus d'objectivité, pour

rendre à l'homme le respect qui lui est dû, en toutes circonstances, parce que Dieu l'a créé à son image.

En tout état de cause, la Régionale Afrique devrait être en mesure de proposer un Mémoire sérieusement pensé, méthodiquement élaboré, portant un caractère réaliste et clairvoyant.

Le phénomène migratoire n'est pas un problème insoluble dans ses conséquences et dans ses prolongements s'il est pris en main, pour l'encadrer dans sa réalité intrinsèque et l'aider à se dérouler dans un cadre conforme à l'esprit humain et qui réponde aux exigences naturelles des droits de l'homme.

Moustapha Niasse
Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal